

## APPENDICE I. RAPPORT FINANCIER

(See English version on page xli)

### A. INTRODUCTION

Conformément à la politique financière introduite en 1961, le Comité Exécutif présente aux Membres de l'UAI un seul 'Compte Résumé des Recettes et Dépenses' couvrant la période du 1 janvier 1964 au 31 décembre 1966. Toutes les sommes ont été converties en dollars U.S.; le taux de change adopté, pour suivre les règles de l'Unesco, a été le suivant:

£ sterling: \$2.80      \$ U.S.: 4.90 francs français

Certaines opérations (virements d'un compte à un autre, remboursements de sommes excédant les besoins) ont été faites au change du jour par les banques: il s'ensuit des erreurs de change.

Le compte résumé a été obtenu à partir des neuf comptes (un pour chaque devise, et un par an) établis à partir des cahiers. Ceux-ci seront disponibles pour examen par le Comité des Finances. Ils ont été examinés et certifiés corrects par les experts comptables ayant travaillé pour l'Union. Le présent rapport se termine (ci-dessous page xxxix) par la déclaration d'expertise pour l'ensemble des comptes des trois années en considération, suivi par des suggestions relatives au budget des années suivantes.

Le rapport ci-après comporte, en commentaire du compte résumé, des notes nécessaires à sa compréhension complète point par point. Les sommes dues à la fin de l'exercice 1966, ou les recettes correspondant à des paiements arriérés pour la période 1961-1964, sont notamment indiquées dans chaque cas. Contrairement à ce qui s'est passé dans la période 1961-1964, ces sommes ne sont pas négligeables, en raison de la modification importante apportée au système des publications de l'Union; nous avons consacré un appendice détaillé à cette question.

Le rapport enfin est conclu par une mise en garde sérieuse, la situation financière étant en effet *particulièrement difficile*, et par des propositions relative au budget de 1967 et des années 1968, 1969, 1970.

### B. COMPTE RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES

#### *Recettes*

1. *Cotisations des pays adhérents.* La XIe Assemblée Générale de l'UAI, à Berkeley, a décidé de fixer l'unité de contribution à 600 francs-or pour 1962 et les années suivantes. On rappelle qu'un franc-or est égal à 0,2903225 gramme d'or fin, et à 0,3266 dollar. L'unité de cotisation est donc de \$195.96.

A la suite de la modification des statuts adoptée par la XIIe Assemblée Générale, il a été demandé aux Pays Adhérents de choisir une nouvelle catégorie d'adhésion, conformément au nouvel article 4 des Statuts, tel qu'il figure dans le Volume XII C des *Transactions*. Le nombre total d'unités de contribution a donc augmenté nettement, d'une façon qui n'a toutefois pas correspondu entièrement aux espoirs du Comité Exécutif de la période 1961-1964, qui avait suggéré la modification des Statuts, notamment dans ce but.

Il est à noter qu'en 1966 un effort particulier a été fait, avec succès, pour le recouvrement des cotisations dues, et pour un choix meilleur, dans certains cas particuliers, de la catégorie d'adhésion.

Au 31 décembre 1966, six pays sont en dette vis-à-vis de l'Union (soit au total 20 unités de contribution dues). Un pays en revanche s'est déjà acquitté du montant (6 unités) de la cotisation 1967. Le compte d'un autre pays est créditeur de \$140.40.



COMPTE RÉSUMÉ DES RECETTES ET DÉPENSES  
(Exprimé en U.S. Dollars)  
Pour la période 1964-1966

*Dépenses*

	U.S. Dollars	U.S. Dollars
1. Bureau Administratif .. .. .		30 231.60
2. Cotisation à l'ICSU .. .. .		1 490.74
3. Dépenses de Fonctionnement des Commissions .. .. .		452.29
4. Entreprises spécifiques des Commissions approuvées par l'Assemblée Générale .. .. .		36 514.62
5. Assemblées Générales - Hambourg, août 1964		
(a) Membres du Comité Exécutif (frais de voyages) .. .. .	1 714.80	
(b) Présidents des Commissions (frais de voyages) .. .. .	7 219.41	
(c) jeunes astronomes (frais de voyages) .. .. .	5 044.71	
(d) divers .. .. .	1 582.54	
- Prague, août 1967		
(d) divers (voyage à Prague du Secrétaire Général) .. .. .	133.26	
	<hr/>	15 694.72
6. Frais d'impression des Publications éditées par l'UAI .. .. .		56 712.00
7. Réunions du Comité Exécutif		
(a) Nice, septembre 1965 .. .. .	3 092.36	
(b) Prague, septembre 1966 .. .. .	2 130.49	
	<hr/>	5 222.85
8. Organisation des Symposiums et Colloques de l'UAI et Participation à d'autres réunions scientifiques .. .. .		20 014.30
9. Publications des Symposiums (lorsque l'éditeur n'est pas l'UAI) .. .. .		13 088.36
10. Commissions Interunions - Comités de l'ICSU, etc .. .. .		7 473.11
11. Autres frais de représentation .. .. .		858.00
12. Entreprises Spécifiques approuvées par le Comité Exécutif		350.00
13. Programme sous contrat direct avec l'UNESCO		
(a) Commission 38, Echange d'Astronomes .. .. .	2 000.00	
(b) Commission 46, Organisation des Ecoles d'été .. .. .	1 306.24	
(c) Commission 46, Bourse d'étude .. .. .	2 000.00	
	<hr/>	5 306.24
		<hr/>
	<i>Total des dépenses effectives</i>	193 408.83
14. Différence de change dans les virements internes .. .. .		63.18
		<hr/>
	<i>Total</i>	\$193 472.01
		<hr/>
Excès des Dépenses sur les Recettes effectives .. .. .		19 700.84
<i>Soldes au 31 décembre 1966</i>		
(a) existant en banques (épargne) .. .. .	71 244.19	
(b) existant en banques (comptes courants) .. .. .	18 518.92	
(c) existant en petite caisse .. .. .	66.07	
	<hr/>	89 829.18
		<hr/>
		\$109 530.02
		<hr/>

2. *Ventes des publications.* En raison de la complexité des comptes, il est difficile de donner un bilan par ouvrage vendu. Mais nous avons tenté, en un appendice séparé, de présenter un bilan relatif aux opérations (recettes et dépenses) liées aux publications de l'UAI, que l'UAI ait été ou non l'éditeur.

3. *Abonnements aux publications de l'UAI.* Une expérience a été tentée, à partir de l'année 1963: il s'agissait de distribuer les publications de l'UAI contre le versement d'une souscription forfaitaire, à toutes les institutions de la 'liste de distribution'. La difficulté du recouvrement, et la complexité administrative de ces opérations ont conduit à supprimer ces abonnements dès 1966. Voir appendice relatif aux Publications, page lv.

4. *Agios créditeurs bancaires.* Les intérêts sur les comptes d'épargne ont été laissés à ces comptes, et incorporés aux capitaux déposés.

De plus, le compte courant, en francs français, a rapporté des intérêts, comptabilisés séparément.

5. *Subvention de l'UNESCO.* Cette subvention est versée par l'intermédiaire du Conseil International des Unions Scientifiques. Les comptes détaillés relatifs à cette subvention sont adressés chaque année à l'UNESCO. La ventilation des dépenses est laissée à la discrétion de l'UAI pourvu qu'elles restent imputées à des paragraphes budgétaires acceptables par l'UNESCO.

6. *Autres subventions de l'UNESCO.* L'Union a négocié avec l'UNESCO plusieurs contrats séparés, définis par une convention écrite et détaillée. Ces contrats ont été les suivants:

(a) Participation à l'organisation du Symposium no. 23, 'Astronomical Observations from Space Vehicles'. (UNESCO/NS/1966/64; 135-5674)

... 'The funds shall be used for meeting all or part of the cost of travel of participants'.

Attribution	\$1500
Sommes dépensées (figurant au budget)	\$1154.86

(le trop perçu a été remboursé à l'UNESCO).

(b) Participation à l'organisation du Symposium no. 25, 'The Theory of Orbits in the Solar System and in Stellar Systems'. (UNESCO/NS/1997/64; 135-5675).

Attribution	\$4500
Sommes dépensées (figurant au budget)	\$4499.46

(Somme réellement encaissée par l'UAI)

Somme remboursée à l'UNESCO à l'expiration du contrat      0

(c) Participation aux échanges d'astronomes (Commission 38) (UNESCO/NS/2477/65; ED.SS.0085)

Attribution (1965-1966)	\$2000
-------------------------	--------

(Sommes dépensées en totalité. Voir paragraphes 4 et 13 des Dépenses.)

(d) Organisation d'une réunion d'experts chargés d'élaborer un programme à long terme d'Ecoles d'Eté Internationales d'Astronomie (Nice, 1965). (Commission 46) (UNESCO/NS/2468/65; EC.SC.0085)

Attribution	\$2000
Dépense réelle (figurant au budget)	\$1306

(L'UNESCO n'a pas déboursé la différence)

(e) Organisation de stages d'études individuels (Commission 46) (UNESCO/NS/3034/66; EC.DOC.5555)

Attribution	\$4000
Versé en 1966 (figurant au budget)	\$3000
Dépensé en 1966 (figurant au budget)	\$2000

Le compte sera clos en 1967, conformément au contrat.

7. *Divers.* Dans ce paragraphe on a groupé:

(a) les subventions d'organismes divers.

(i) Il s'agit de la subvention de l'ICSU pour le fonctionnement de l'IUCSTR. La somme figurant dans les comptes représente le bilan d'un versement de \$3500.00, et d'un reversement de \$64.40, conformément au compte détaillé ci-après:

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Subvention	3500.00	Frais de voyages	1360.63
Reversement par		Publication du Xe Rapport de l'IUCSTR	1194.20
le Professeur Allen	64.40	Frais administratifs et de secrétariat	562.55
	<hr/>		<hr/>
	\$3564.40		\$3117.38

La somme de \$64.40, reversée à l'UAI à la fin de l'exercice 1966, sera reversée à l'ICSU en 1967, de même que les sommes non dépensées: le total s'en monte à \$447.02, montant du trop perçu à rembourser par l'UAI à l'ICSU.

L'IUCSTR ayant été supprimée en 1966, cette somme ne peut en effet être utilisée dans l'avenir.

(ii) Il s'agit aussi de la subvention de l'URSI pour l'organisation du Symposium no. 20. L'URSI a également contribué à l'organisation du Symposium UAI-URSI no. 31, mais cette subvention a été directement versée aux organisateurs. Il en est de même pour la subvention de l'IUTAM au Symposium UAI-IUTAM no. 28.

(b) Au moment du déplacement du Bureau des Télégrammes de Copenhague à Cambridge (Mass.), il a été remboursé à l'UAI les sommes non dépensées de roulement, constitué antérieurement à 1961.

La subvention de l'UAI à l'IUCI, commission interunion, supprimée en 1966, a été en partie reversée à l'UAI.

Enfin certains bénéficiaires des bourses de voyage de la Commission 38 ont remboursé une partie des fonds reçus, en raison de modifications intérieures dans leurs projets après le versement des sommes attribuées.

Il est clair que, sur les \$9283.48 figurant à ce paragraphe, seulement \$3700 sont des recettes effectives; le reste correspond à des reversements et devrait en fait être soustrait des dépenses effectives, et des recettes effectives. Il s'agit d'un trop faible pourcentage (2% environ) de ces sommes pour que nous ayons cru devoir compliquer les comptes en les présentant de cette façon, malgré le caractère plus véridique qu'aurait eu cette présentation.

8. *Excès des dépenses sur les recettes.* Cet excès n'a jamais été aussi important, malgré l'accroissement notable des recettes: Nous y reviendrons ci-après, au paragraphe D, page xxxv.

### *Dépenses*

Les numéros de chaque paragraphe correspondent à ceux du budget adopté par l'Assemblée Générale, à Hambourg, en août 1964.

1. *Dépenses du bureau administratif.* Ces dépenses sont constituées uniquement par les salaires du Secrétaire Adjoint et d'une sténodactylo, par les charges sociales diverses y afférentes, par les frais de poste et télégraphe, ainsi que par l'achat de papeterie.

Bien que très réduites (grâce à l'aide fournie par l'Observatoire Royal de Greenwich, puis par les Observatoires de Nice et de Paris, et par l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie: mobilier, téléphone, personnel, locaux, mis sans contrepartie à la disposition de l'UAI) ces dépenses excèdent très légèrement les prévisions budgétaires, mais de façon non significative.

RAPPORT DU COMITE EXECUTIF

*Entreprises Spécifiques des Commissions*

Commissi- on no.	Entreprises	Solde 1964	Attribué 1965-1967	1964	Payé en \$ 1965	1966	Total \$	Solde 1967 \$ (d)
5	Bibliographie de l'Astronomie		250.00	—	—	—	—	250.00
6	Bureau des Télégrammes		2 000.00	666.66	666.66	666.66	1 999.98	0.02
10	Cartes Synoptiques		2 646.00	882.00	882.00	882.00	2 646.00	—
10	Cartes Héliographiques		980.00	326.66	326.66	326.66	979.98	0.02
16	Centre de Documentation sur les Planètes (Meudon)		2 000.00	—	665.31	665.31	1 330.62	669.38
20	Minor Planet Center		1 500.00	—	—	1 000.00	1 000.00	500.00
23	Carte du Ciel	(a)	2 000.00	1 476.54	—	3 467.22	4 943.76	1 422.15
27	English Version of Remarks to the Second Supplement of J.C.V.S.	(b)	700.00	—	—	—	—	—
27	English Version of Remarks to the Second Catalogue of Stars suspected of vari- ability	(b)	700.00	—	—	—	—	—
27	Southern Variable Stars		1 000.00	—	—	—	—	1 000.00
37	Card Catalogue of Clusters and Associations		1500.00	—	—	—	—	1500.00
38	Exchange of Astronomers IAU grant 1964 Reimbursed grants (1964-1966)	(c)	8 006.47 7 500.00 3 072.04 <hr/> 18 578.51	— — — <hr/> 7 200.58	— — — 5 200.67	— — — 13 213.03	— — — 23 614.28	— — — 14 964.23
			(+ 2 000.00 contrat UNESCO)	Ces sommes comprennent les verse- ments effectués à l'aide du contrat UNESCO de \$ 2 000.			(+ 2 000.00 contrat UNESCO)	
	Total		35 276.00	10 552.44	6 891.30 (+ 850.00 contrat UNESCO)	19 070.88 (+ 1 150.00 contrat UNESCO)	36 514.62 (+ 2 000.00 contrat UNESCO)	20 305.80

2. *Cotisation à l'ICSU.* L'Union verse annuellement à l'ICSU, pour contribuer à ses dépenses administratives, une somme de 2% des cotisations nationales versées à l'UAI l'année précédente.

3. *Dépenses des Commissions.* Cette somme reste minime. Seules les Commissions 42 et 46 en ont fait usage pendant la période 1961-1964; les pièces justificatives sont à la disposition du Comité des Finances.

4. *Entreprises spécifiques des Commissions approuvées par l'Assemblée Générale.* Les détails relatifs aux projets en question figurent dans le rapport du Comité des Finances à la XIIe Assemblée Générale (*Trans. UAI, XI B, pour 1964, Trans. UAI, XII B, 1966, pour 1965 et 1966*).

L'état des dépenses pour ces différentes entreprises est donné dans la liste ci-après (voir tableau page xxx).

Cette liste appelle quelques commentaires:

- (a) La Carte du Ciel fonctionne avec des fonds de roulement, dont un compte détaillé est tenu par le Président de la Commission 23.
- (b) Les sommes en question (\$1400) attribuées par l'UAI ne seront pas en fait dépensées: elles seront dépensées par l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., en contrepartie d'une portion de dettes diverses de l'U.R.S.S. vis-à-vis de l'UAI.
- (c) Les sommes relatives à l'Echange des Astronomes proviennent, pour \$2000, d'un contrat avec l'UNESCO. Nous avons donc retranché cette somme de la colonne 'total dépensé', correspondant à ce paragraphe du budget.
- (d) Le solde au 1 janvier 1967, représente les sommes dues aux différentes entreprises; il n'est pas certain que toutes ces sommes seront dépensées; il est clair que certaines d'entre elles correspondent à des erreurs de change; d'autres à des entreprises dont la réalisation a dû prendre un certain retard.

5. *Assemblée Générale, Hambourg, août 1964.* En 1964, les dépenses ont été plus faibles qu'en 1961; il y a à cela une raison principale, à savoir la position géographique de Hambourg, plus centrale que celle de Berkeley. De plus la générosité de nos hôtes, comme dans le passé, a permis de limiter les dépenses administratives sur place. Les sommes indiquées en (d), Divers, correspondent principalement aux frais de voyage du personnel du secrétariat de l'UAI ayant assisté le Secrétaire Général et le Secrétaire Général Adjoint.

6. *Frais d'impression des publications éditées par l'UAI.* Il s'agit du paragraphe le plus lourd des dépenses, celui où les dépassements budgétaires sont les plus grands. Un chapitre spécial de ce rapport est consacré au problème des publications. On s'y reportera pour plus de détails.

7. *Réunions du Comité Exécutif.* Les dépenses de la réunion de 1964, à Hambourg, sont comprises dans celles de l'Assemblée Générale, paragraphe 5a, ci-dessus.

La somme totale dépensée est faible, grâce au fait que les pays hôtes et les institutions de ces pays ont reçu généreusement le Comité Exécutif, mais aussi aux efforts des membres du Comité Exécutif pour combiner la réunion du Comité Exécutif avec quelque autre réunion scientifique, financée par ailleurs.

8. *Organisation des symposiums et colloques.* La majeure partie des dépenses est consacrée aux frais de voyage de certains participants, choisis par le Comité d'Organisation de chaque symposium, et dans une mesure beaucoup plus faible, à des dépenses administratives. Il est souvent arrivé que les sommes attribuées aux différentes réunions par le Comité Exécutif n'aient pu être dépensées dans leur totalité, certaines subventions ayant souvent été reversées en un moment où leur utilisation n'était plus possible. Le tableau ci-dessous donne les détails des sommes dépensées.

Symposium no.	Sujet, Lieu, Date	Paiements effectués
23	Astronomical Observations from Space Vehicles, Liège, août 1964	\$ 1 155.05
24	Spectral Classification of Multi-colour Photometry, Saltsjöbaden, août 1964	2 403.89
25	The Theory of Orbits in the Solar System and in Stellar Systems, Thessaloniki, août 1964	5 459.57
26	Abundance Determination in Stellar Spectra, Utrecht, août 1964	300.00
27	The Construction of Large Telescopes, Tucson (Pasadena), avril 1965	00.00
28	Cosmical Gas Dynamics, Aerodynamical Phenomena in Stellar Atmospheres, Nice, septembre 1965	1 450.00
29	Instability Phenomena in Galaxies, Burakan, mai 1966	1 100.01
30	Determination of Radial Velocities, Toronto, juin 1966	1 500.00
31	Radio Astronomy and the Galactic System, Noordwijk, septembre 1966	1 972.25
		<hr/>
		\$15 340.77

Le Symposium 27 a pu être organisé grâce à la générosité des organisations invitantes, sans qu'aucune subvention de l'UAI ait été nécessaire. Les Symposiums 23 et 25 ont été financés en presque totalité par des contrats spéciaux avec l'UNESCO.

De plus, les sommes suivantes ont été dépensées pour d'autres réunions:

Colloque UAI sur les Étoiles Variables (Bombay 1965)	\$ 500.00
Colloque UAI sur les Atmosphères Stellaires (août 1962)	150.00
Colloque UAI sur les Étoiles de Types Avancés (Trieste)	373.53
Colloque UAI sur le 'blanketing effect' (Heidelberg)	500.00
Colloque UAI sur les Étoiles Doubles (Uccle)	500.00
Colloque UAI sur les Collisions Atomiques (Boulder)	500.00
Symposium IUPHS (Histoire de l'Astronomie)	400.00
Symposium IUTAM-COSPAR-UAI (Trajectories of Artificial Celestial Bodies)	1 000.00
Symposium COSPAR-UAI-URSI-UGGI (Solar Terrestrial Physics, Belgrade, 1966)	750.00
<hr/>	
	\$ 4 673.53

9. *Publication des symposiums, lorsque l'éditeur n'est pas l'UAI.* L'UAI a décidé d'éditer tous les symposiums à partir du Symposium 24. On se reportera à leur sujet à l'appendice consacré aux Publications de l'Union, page lv.

Ce paragraphe concerne donc uniquement les volumes antérieurs:

Symposium no.	Titre	Editeur	Sommes payées
9	Radio Astronomy	Stanford U. Press	\$ 80.28
14	The Moon	Academic Press	12.09
19	Site Testing	<i>Bulletin Astronomique</i>	1 648.12



Symposium	Titre	Editeur	Sommes payées
20	The Galaxy and the Magellanic Clouds	Australian Academy of Sciences	2 240.00
21	The System of Astronomical Constants	<i>Bulletin Astronomique</i>	1 005.83
22	Stellar and Solar Magnetic Fields	North Holland Pub. Co.	3 000.00
23	Astronomical Observations from Space Vehicles	<i>Annales d'Astrophysique</i>	5 102.04
			\$13 088.36

En ce qui concerne le Symposium 9, il s'agit du rachat par l'UAI du stock, et, pour le Symposium 14, d'un seul volume.

Pour les Symposiums 19, 21, 23, publiés sans frais dans des revues scientifiques, il s'agit de l'achat des exemplaires que l'UAI distribuait gratuitement (participants et auteurs aux symposiums, Liste de Distribution) avant la décision relative à la limitation de cette distribution. Voir pour plus de détails l'appendice consacré aux Publications de l'UAI (page lv). Il n'est pas à espérer de recettes notables issues des ventes de ces volumes, dans les années à venir.

10. *Commissions interunions, comités de l'ICSU, etc.* Les sommes dépensées peuvent l'être soit sous forme d'une contribution forfaitaire au fonctionnement de l'organisme interunion, soit sous forme de remboursement de frais de voyage aux représentants de l'UAI. Le détail des dépenses a été le suivant:

Dépenses diverses de fonctionnement général pour IUCSTR (voyages des représentants de l'UAI, frais administratifs, impression des rapports IUCSTR) (1964, 1965, 1966)	\$3 117.38
Frais de représentation (voyage des représentants de l'UAI) à COSPAR (1966)	1 070.00
Frais de représentation à CIG (pour les années antérieures à 1964)	286.14
Cotisations (forfaitaires) à CIES (1964, 1965, 1966)	599.59
à IUCAF (1964, 1965, 1966)	1 200.00
à IUCI (1964, 1965)	200.00
à IQSY (1963, 1964)	1 000.00
	\$7 473.11

Plusieurs remarques doivent être faites:

Le cas de l'IUCSTR est spécial, puisque l'UAI y a joué le rôle d'union-mère. La subvention de l'ICSU a été administrée par l'UAI, et les comptes détaillés en sont les suivants, pour les trois années sur lesquelles portent le rapport.

Subvention accordée	Dépenses
\$3000 pour 1964	1964 \$1 500.53
500 pour 1966	1965 772.80
remboursement du trop perçu: \$64.40 pour 1966	1966 844.05
	\$3 117.38

L'IUCI n'a eu qu'une existence éphémère. Sur les \$200 versés par l'UAI, \$180 nous ont été remboursés: voir Recettes, paragraphe 7.

Des dettes vis-à-vis du CIG (voyages de délégués) correspondant à l'exercice 1963 ont dû être réglées en 1964. Il en est de même pour la cotisation à l'IQSY de 1963, réglée en 1964; nous noterons qu'elle n'a pas été réclamée en 1965 et 1966, et nous la considérons comme due (soit \$1500 à régler en 1967, nos engagements vis-à-vis de l'IQSY étant d'un maximum de cinq années).

11. *Autres frais de représentation.* La somme indiquée a permis au Président d'assister à l'Assemblée Générale du Conseil International des Unions Scientifiques à Bombay, en janvier 1966.

Il est à noter que les paragraphes 10 et 11, qui correspondent à ceux du budget, sont facilement confondus; il est proposé dans l'avenir de limiter le paragraphe 10 aux cotisations forfaitaires, et de faire entrer les frais de déplacements des représentants de l'UAI aux réunions des Commissions interunions dans le paragraphe 11.

12. *Entreprises spécifiques approuvées par le Comité Exécutif.* Un petit nombre d'entreprises ont été approuvées par le Comité Exécutif après l'Assemblée Générale de Hambourg.

Commission 15 — <i>Atlas of Representative Cometary Spectra</i> (Institut d'Astrophysique de Liège) Cette somme n'a pas encore été utilisée	\$500
---	-------

Commission 29 — <i>Information Bulletin for the Southern Hemisphere</i> (Dr Sahade) Cette somme correspond à \$700 pour 1965, \$700 pour 1966; le Comité Exécutif a accepté la demande de Monsieur Sahade de reporter sur 1966-1967 l'utilisation de cette somme. Toutefois les chèques adressés en 1966 à Monsieur Sahade n'ont pas encore été encaissés par lui au 1 décembre 1966. Seule une somme de \$350 a été utilisée.	\$1400
--	--------

Commission 5 — <i>Les Observatoires Astronomiques et les Astronomes</i> (Observatoire Royal de Belgique) Il s'agit de la réédition, sous forme de feuilles mobiles, du livre de Rigaux. Cette somme n'a pas encore été utilisée.	\$500
--	-------

En résumé, \$2400 ont été attribués, mais \$2050 restent encore à être versés, au cours de l'année 1967. S'il n'en n'était pas ainsi, faute d'un avancement suffisant des projets, l'Assemblée Générale devrait se prononcer sur la reconduction des attributions proposées par le Comité Exécutif.

13. *Programmes sous contrat direct avec l'UNESCO.* L'Unesco a financé, par l'intermédiaire de contrats directs, 5 opérations (voir Recettes, paragraphe 6). Les dépenses relatives aux Symposiums 23 et 25 figurent au paragraphe 8. Le détail des dépenses relatives aux autres contrats figure dans les rapports adressés à l'Unesco et sont à la disposition du Comité des Finances.

14. *Différences de change dans les virements internes.* Cette somme correspond essentiellement à l'opération de change défavorable qui a accompagné, en 1966, le virement d'une importante partie du compte en livres sterling aux deux autres comptes, en francs et en dollars; ce virement a été effectué en un moment où circulaient en Grande-Bretagne des informations faisant état d'une dévaluation possible de la livre sterling.

Nous remarquerons que, par la suite, les factures en livres sterling ont été payées par l'intermédiaire de notre compte français, à un taux de change lui aussi différent du taux de l'Unesco. Si nous avions conservé le compte en livres, le déficit de change serait donc légèrement différent de celui porté dans les comptes. A ces différences de change, ont été incorporés (sans que la séparation soit possible) les changes bancaires des virements internes.

*Solde au 31 décembre 1966.* L'examen des avoirs bancaires fait apparaître un lourd excès des dépenses de \$19 700.84 et un accroissement de \$8 513.35 des comptes d'épargne.

Le déficit est considérable, malgré une politique d'économie stricte, particulièrement en ce qui concerne le bureau administratif. Il est essentiellement dû (voir ci-après xxxvii) à l'importance des frais d'impression et d'édition des publications de l'UAI.

### C. DÉCLARATION D'EXPERTISE RELATIVE AUX COMPTES 1964-1966

Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons le résultat de notre examen des comptes de l'Union Astronomique Internationale pour la période du 1.1.64 au 31.12.66.

L'examen a porté, notamment, sur les documents suivants:

- comptes des recettes et dépenses pour l'année 1964 vérifiés par Monsieur G. Chambraud, Expert-Judiciaire à Nice (Alpes-Maritimes);
- comptes des recettes et dépenses pour l'année 1965 vérifiés par Monsieur W. E. Copus, F. C. A.-Chartered Accountant, à Mougins (Alpes-Maritimes);
- comptes des recettes et dépenses pour l'année 1966;
- comptes des recettes et dépenses et situation des comptes bancaires pour la période de trois ans: 1964, 1965 et 1966.

Nous avons également examiné les six comptes séparés des dépenses insérées dans le rapport financier du Comité Exécutif.

Les comptes ont été comparés par Messieurs Chambraud (année 1964) et Copus (année 1965) et par nous-mêmes (année 1966) avec les cahiers de comptes, reçus et pièces comptables diverses.

Nous certifions que ces comptes sont en accord complet avec les informations et explications que nous avons demandées pour nous permettre d'effectuer notre examen.

Le compte, ci-inclus, des recettes et dépenses, résumant les comptes des années 1964, 1965 et 1966, est la représentation exacte des dépenses et recettes de l'Union Astronomique Internationale pour la période du premier janvier 1964 au trente et un décembre 1966.

A Paris, le 8 Mars 1967

ROGER BACLE  
H. E. C. — *Expert-Comptable*  
*Inscrit au Tableau de l'Ordre*  
*de la Région Parisienne*

### D. CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU BUDGET DE 1967

Afin de préparer le budget des années 1968-1970 et un budget additionnel pour 1967 les tableaux ci-dessous rappellent (sans répéter la définition des différents paragraphes) les prévisions budgétaires antérieures et les différences relevées avec les comptes réels.

#### *Remarques*

Les prévisions 1967 ont été faites, compte tenu de la situation difficile des finances de l'Union, en astreignant le budget à des économies sévères sur certains chapitres, comme suit.

## Révision des prévisions pour la période 1965-1967

Nouvelles prévisions relatives au Budget 1967 (établies en mars 1967)		Nouvelles prévisions relatives au Budget 1965-1967 (établies en mars 1967)			
Recettes	Dépenses	Recettes	P <sub>2</sub> -P <sub>1</sub>	Dépenses	P <sub>2</sub> -P <sub>1</sub>
1. 35 000	1. 8 000	1. 93 309	- 691	1. 30 112	+ 112
2. 12 000	2. 500	2. 20 011	-21 989	2. 1 510	- 490
3. 0	3. 0	3. 1 496	- 8 504	3. 277	- 1 722
4. 3 000	4. 10 000	4. 9 146	+ 1 146	4. 35 962	+ 686
5. 14 000	5. 14 000	5. 42 000	0	5. 14 134	+ 134
6. (pour mémoire)	6. 63 600	6. (6 306 + x)	(+ 6 306 + x)	6. 109 153	+79 153
7. (divers)	7. 0	7. (6 083)	(+ 6 083)	7. 5 223	+ 223
	8. 4 500	8. 10 000	+10 000	8. 14 216	- 2 784
	9. 0			9. 10 768	-39 232
	10. 2 000			10. 6 472	- 38
	11. 0			11. 858	- 142
	12. 2 000			12. 2 350	- 2 650
	13. (pour mémoire; égal au §6 des Dépenses, + 1000)			13. (6 306 + x)	(+6 306 + x)
				14. 56	+ 56
<hr/> 64 000	<hr/> 105 600	<hr/> 190 351 + x		<hr/> 237 397 + x	
8. 10 000					
<hr/> 74 000					

P<sub>1</sub> = Prévisions faites en mars 1967. P<sub>2</sub> = Prévisions faites en août 1964.  
(Sommes en dollars U.S.)

Le licenciement d'une personne, en janvier 1967 et jusqu'au transfert du Bureau Administratif à Prague, licenciement rendu possible par l'aide apportée par le Personnel de l'Observatoire de Nice, permet de réduire à \$8000 les besoins du Bureau Administratif à la charge de l'UAI. Mais les dépenses réelles sont plus élevées; si l'on voulait assurer l'indépendance du Bureau Administratif, il faudrait prévoir \$20 000 à 25 000 par an. Si l'on désirait, de plus, améliorer les conditions de travail du Bureau Administratif, il faudrait 2 ou 3 personnes supplémentaires, et un budget de \$35 000 à 40 000 par an.

Les soldes des subventions aux entreprises spécifiques se montent à \$20 306. Il est suggéré d'économiser sur ces soldes et de ne dépenser que \$4500 pour la Commission 38, à quoi s'ajoutera le montant du contrat de l'UNESCO.

Un emprunt fait à l'ICSU, et remboursable d'ici 1972, de \$10 000, a de plus été contracté (Recettes, § 8).

Les estimations relatives aux publications (Recettes, §2 et 3; Dépenses, §6 et 9) résultent des calculs décrits ci-après, dans le chapitre consacré à la politique des publications de l'UAI, pp. liii-lx. Ces chiffres peuvent apparaître catastrophiques. Ils sont fort différents de ceux qu'impliquait le Budget établi au mois d'août 1964: les recettes sont insuffisantes et les dépenses excessives. Les ventes n'ont pas correspondu aux espoirs. L'accroissement du volume de littérature imprimée et le coût de la distribution gratuite des *Draft Reports* et des *Transactions* ont pesé largement sur les dépenses.

Les nouvelles estimations pour 1967 permettent de réévaluer les estimations pour la période de trois ans 1965-1967 et de les comparer avec le Budget. Mis à part les subventions de l'UNESCO, non incluses dans le Budget autorisé, nous noterons que les estimations budgétaires

de 1964 relatives aux dépenses du Bureau Administratif, de l'Assemblée Générale, du Comité Exécutif, et aux entreprises spécifiques des Commissions, correspondent presque exactement aux estimations actuelles. Des économies importantes ont été réalisées sur l'organisation des Symposiums, grâce à l'aide des organisations nationales, — et sur les entreprises approuvées par le Comité Exécutif. Mais les publications (§6 + 9) montrent un excès de dépenses de \$40 000 par rapport aux prévisions de 1964.

Les estimations budgétaires de 1964 relatives aux recettes correspondent presque exactement aux estimations pour les cotisations. Le surplus de \$10 000 au §8 correspond au prêt remboursable de l'ICSU. On notera (§2 + 3) un manque à gagner de \$30 000 sur les ventes des publications par rapport aux prévisions. Les recettes diverses (§7) correspondent surtout à des versements de sommes trop perçues au titre des §4 et 8 des dépenses, qui sont donc en fait bénéficiaires d'une économie supplémentaire correspondant à cette somme.

Le tableau ci-dessous montre alors les éléments du calcul du Budget additionnel demandé en 1967.

*Calcul du Budget Additionnel 1967*

	Recettes	Dépenses	
1. Montant réel (1962-63)	\$96 184	\$87 109	
2. Montant réel 1964	57 420	61 675	
3. Total réel 1962-64 (1 + 2)	153 604	148 784	
4. Disponible fin 1964 (Recettes moins dépenses)			\$4 820
5. Budget estimé 1962-64 (estimation février 1964)	143 384	150 219	
6. Supplément budgétaire autorisé en août 1964 par l'Assemblée Générale (calculé en comparant recettes et dépenses du Budget estimé)			6 500
7. Budget 1965-1967 approuvé par la XIIe Assemblée Générale	198 000	197 776	
8. Report de l'avance budgétaire (4 + 6)	11 320		
9. Budget autorisé 1965-1967 (non compris contrats UNESCO) (8 + 7)	209 320	197 776	
10. Total subventions UNESCO sous contrat 1965-1966	6 306	5 306	
11. Montant réel 1965-1966 (y compris contrats UNESCO)	116 351	131 797	
12. Estimation 1967, sans les contrats UNESCO (estimation mars 1967)	74 000	105 600	
13. Estimation 1965-1967 (11 + 12) (y compris contrats UNESCO 1965-1966)	190 351	237 397	
14. Supplément budgétaire demandé à la XIIIe Assemblée Générale (calculé en comparant recettes et dépenses du Budget estimé)			50 000

C'est donc la somme considérable de \$50 000 qui sera proposée au Comité des Finances, comme budget additionnel de l'UAI pour 1967. Bien que cette somme soit légitimée, en importante partie, par le fait que des publications payées en 1967 ne produisent de recettes qu'en 1968, il est clair que nous devons proposer une méthode qui permette de corriger cette ponction (aux détriments des sommes figurant dans les comptes d'épargne) dans la période 1968-1970, faute de quoi la situation deviendra réellement catastrophique.

**E. CONCLUSIONS ET BUDGET 1968-1970**

Il est donc clair qu'en raison principalement de l'accroissement considérable des charges dues aux publications, des sources nouvelles de revenus doivent être trouvées.

Sans entrer ici dans le détail, nous remarquerons que les recettes sont proportionnelles, à

peine, au nombre de Membres (proportionnalité acceptable par les Organisations Adhérentes), les dépenses dues à la distribution gratuite, à tous les Membres, de diverses publications (*Draft Reports, Transactions*, volumes B et C, *Bulletins d'Information*) sont approximativement proportionnelles au carré du nombre de Membres: le volume de la publication augmente, comme le nombre de destinataires, proportionnellement au nombre de Membres.

Le déséquilibre est donc fatal, et s'accroît nécessairement. Il est dans la logique de la croissance de l'Union. On peut sans doute reprocher au Secrétaire Général actuel, responsable des comptes depuis l'été 1964, de n'avoir pas pris conscience assez tôt de cet état de fait et de n'avoir pas suffisamment éclairé le Comité Exécutif à ce sujet. Mais il était inévitable, un jour ou l'autre, de faire face à un tel déséquilibre.

Une première solution est dans une réduction de la générosité de l'Union. Les Membres de l'UAI, sans verser la moindre cotisation, bénéficient d'avantages nombreux, reçoivent des publications gratuites, utilisent les services des Commissions de l'UAI. On pourrait appliquer strictement les Statuts, exiger une rentabilité des entreprises spécifiques des Commissions, réduire l'aide apportée à l'organisation des Assemblées Générales, etc.

Mais il serait souhaitable de réduire le plus possible les effets de l'austérité: priver d'aide les entreprises spécifiques des Commissions, réduire l'aide apportée aux jeunes astronomes, sont des opérations contraires à l'esprit de l'UAI.

Le Secrétaire Général, au nom du Comité Exécutif, proposera donc de tempérer l'austérité grâce à des ressources nouvelles. Conscient de l'effort qu'il demande aux Organisations adhérentes, mais certain que la vie même de l'UAI étant en cause, ces organisations auront à coeur de comprendre la nécessité de cette action, le Comité Exécutif propose l'augmentation de l'unité de contribution jusqu'à sa valeur maximum tolérée par les Statuts (soit de 600 à 900 Francs-or).

Si cette proposition est adoptée par l'Assemblée Générale, alors un budget raisonnable pourra être maintenu, et le budget additionnel de 1967 compensé en très large partie d'ici 1970.

Si cette proposition est rejetée, alors il faudra que l'UAI en mesure les conséquences. La suppression des publications de l'UAI, celle des Membres individuels, peuvent être nécessaires, dès après le Volume XIII des *Transactions* et la XIIIe Assemblée Générale.

Des budgets précis seront proposés, pour chaque éventualité, au Comité des Finances. Comme base de discussion, on peut partir du Budget suivant pour 1968-1970, établi, en ce qui concerne les recettes, à partir du Budget 1967, où le budget des publications correspond à celui du Rapport II ci-dessous sur la politique des publications de l'UAI (page lv), et où des compressions sur les dépenses ont été opérées (notamment au § 4).

Recettes		Dépenses	
1.	\$105 000 + x?	1.	\$30 000
2.	73 400	2.	1 500
3.	0	3.	500
4.	8 000	4.	20 000
5.	42 000	5.	14 000
6.	(x)	6.	99 000
7.	?	7.	5 000
	<hr/>	8.	20 000
	\$228 400 + x?	9.	0
		10.	7 500
		11.	0
		12.	2 000
		13.	(x)
		14.	10 000 (Remboursement à l'ICSU)
		15.	50 000 (Remboursement aux
			<hr/> comptes épargnes)
			\$259 500

Il est nécessaire d'épargner \$30 000, ou de susciter une recette de cet ordre de grandeur.

Solutions possibles:

- (a) Augmentation de 600 à 900 Francs-or, de la valeur de l'unité de cotisation, sans changement de catégorie d'adhésion des Organisations Adhérentes.

Ressource supplémentaire: \$52 000

- (b) Cotisation des Membres individuels (mesure à introduire) de \$10 par an.

Ressource supplémentaire: \$48 000 environ

- (c) Suppression du *Bulletin d'Information*; remplacement par un bulletin ronéotypé.

Économie, environ: \$8000

- (d) Suppression des publications (y compris les *Transactions*, mais à l'exception du *Bulletin d'Information*, des *Draft Reports* 1967, et et du Symposium 32, antérieurs à l'Assemblée Générale de Prague) (voir ci dessous, p. lv.)

Économie, environ: \$30 000

D'autres économies devront être trouvées, si les mesures adoptées par l'Assemblée Générale s'avèrent insuffisantes. Il est suggéré à l'Assemblée Générale d'autoriser le Comité Exécutif à étudier et décider ces nouvelles économies, pour un montant de \$50 000, si aucune solution n'est définitivement adoptée à l'issue de l'Assemblée Générale.